



Se sont excusés de leur absence :

France AVC

Medical Foundation « Mkurnali »

ParSirdi.lv

Hersenletsel.nl

Porazka

Federacion Espanola de Ictus

France

Géorgie

Lettonie

Pays-Bas

Slovaquie

Espagne

## 2. **Approbation des procès-verbaux précédents et questions soulevées**

Le procès-verbal a été envoyé aux membres le 8 octobre 2020 dans le cadre du dossier d'information de l'AG.

Le conseil a recommandé que le procès-verbal soit approuvé comme une représentation fidèle et exacte de l'AG de juin 2020.

**Résolution :** Le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité comme étant une représentation fidèle de l'AG de juin 2020.

## 3. **Questions soulevées**

Il n'y a pas eu de questions découlant du procès-verbal de l'AG de juin 2020.

## 4. **Modifications des Statuts 2020**

Lors du passage en revue de l'année 2020, le Conseil a demandé que plusieurs petits changements soient apportés aux Statuts. Les objectifs de la SAFE et les droits de vote des membres n'ont pas été modifiés.

Les modifications apportées aux Statuts sont les suivantes :

- i. Article 12 et 22 : Ce changement permettra à la SAFE de tenir des Assemblées générales virtuelles et des réunions du Conseil d'administration virtuelles si nous le décidons à l'avenir.
- ii. Article 6 : Pour simplifier notre catégorie d'éligibilité des membres ordinaires, le Conseil d'administration a recommandé de simplement déclarer que toutes les Organisations nationales européennes de lutte contre les accidents vasculaires cérébraux peuvent demander à devenir membres de la SAFE.
- iii. Article 20 : le Conseil d'administration a recommandé de modifier cet article afin qu'il soit clair pour un membre démissionnaire du Conseil d'administration que ses pouvoirs et responsabilités en matière de décisions du Conseil d'administration prennent fin avec sa démission.

**Résolution :** Les modifications des Statuts ont été adoptées à l'unanimité.

## 5. **Nomination d'un nouveau membre de la SAFE**

Une demande a été présentée cette année par la Fundacion Freno al Ictus, une organisation espagnole de soutien aux victimes d'accidents vasculaires cérébraux. Ses coordonnées ont été diffusées dans le dossier de l'AG.

Le conseil a examiné sa demande et s'est assuré que ses buts et objectifs sont conformes à ceux de la SAFE dans la mesure où ils se concentrent sur les survivants d'accidents vasculaires cérébraux et l'amélioration de leur qualité de vie. Le statut de membre ordinaire a été approuvé.

**Résolution :** La composition du comité a été approuvée à l'unanimité, conformément à la recommandation du Conseil d'administration.

## 6. **Nomination des membres du conseil d'administration**

En vertu de l'article 20 de notre constitution actuelle, les membres du Conseil d'administration sont élus pour un mandat de trois ans et sont rééligibles une fois. Personne ne peut être éligible plus de six années consécutives. Après six ans de service continu au sein du Conseil d'administration, il/elle ne peut être à nouveau nommé(e) pour une réélection avant qu'au moins une année civile se soit écoulée.

Quitte le Conseil d'administration après avoir servi deux mandats consécutifs :

- Jon Barrick

Démission en cours de l'année écoulée :

- Derya Uluduz

Cette année, un membre du Conseil d'administration se présente pour être réélu :

- Hariklia Proios, Hellenic Action for Stroke

Et nous avons reçu une nouvelle nomination :

- Rubina Ahmed, Stroke Association UK

Comme nous n'avons reçu que deux candidatures pour trois postes au sein du Conseil d'administration, cette élection était non-concurrentielle.

**Résolution :** Un vote a été effectué séparément pour chaque nomination. Chacune d'entre-elles a été approuvée à l'unanimité.

## 7. **Nomination des membres du Conseil d'administration**

Comme le spécifie l'article 20 des Statuts, l'AG élit le Président (et le cas échéant, le Président élu), le Vice-Président, le Secrétaire et le Trésorier, appelés les Dirigeants de la SAFE, parmi les membres élus du Conseil d'administration par un vote à la majorité simple. Nous avons reçu une nomination pour ce rôle :

- Hariklia Proios, Hellenic Action for Stroke

**Résolution :** La nomination de Hariklia Proios pour le poste de Présidente de la SAFE a été approuvée à l'unanimité.

Suite à l'élection, voici la composition du nouveau conseil d'administration :

Hariklia Proios	Présidente	(2020-2023)
Anita Arsovska	Vice-Présidente	(2019-2022)
Marina Charalambous	Secrétaire	(2018-2021)
Chris Macey	Trésorier	(2018-2021)
Grethe Lunde	Membre ordinaire	(2018-2021)
Ivan Milojević	Membre ordinaire	(2019-2022)
Pnina Rosenzweig	Membre ordinaire	(2019-2022)
Hrvoje Jurlina	Membre ordinaire	(2019-2022)
Dymtro Gulyayev	Membre ordinaire	(2019-2022)
Rubina Ahmed	Membre ordinaire	(2020-2023)

## 8. Bilan de l'année et prochaines étapes

Le président Jon Barrick a reconnu que cette année a été exceptionnellement difficile, non seulement pour la SAFE, mais également pour toutes les organisations de soutien aux victimes d'accidents vasculaires cérébraux. Personne n'avait la moindre idée de ce qu'apporterait 2020 et Jon a félicité les organisations membres pour le travail de soutien virtuel qu'elles ont fourni aux survivants d'accidents vasculaires cérébraux pendant cette période difficile.

Arlene Wilkie, Directrice générale de la SAFE, a ensuite été invitée à faire le point sur les activités de la SAFE en 2020 et sur les activités prévues en 2021.

Les résultats de l'enquête menée auprès des membres en juin 2020 :

- 80 % des membres interrogés se déclarent satisfaits (44 %) ou très satisfaits (36 %) de leur statut de membre de la SAFE ;
- 92 % - sont d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que la SAFE constitue une voix efficace pour la communauté des victimes d'accidents vasculaires cérébraux en Europe ;
- 84 % - sont d'accord ou tout à fait d'accord avec le fait que la SAFE offre des possibilités de networking à ses membres.

Le SAFE a tenu quatre réunions virtuelles avec ses membres depuis juin 2020 et prévoit quatre autres réunions jusqu'en juin 2021.

La newsletter des membres de la SAFE est bien reçue, 100 % des membres interrogés la trouvant facile à lire et appropriée.

Notre nombre de followers sur Facebook a augmenté de 10 % en 2020, et de 35 % sur Twitter.

Les partenariats de la SAFE avec d'autres organisations au cours de l'année 2020 ont été les suivants :

- World Stroke Organisation : Stroke Support Organisations Committee et membre du Conseil d'administration ;
- European Stroke Organisation : Comité de mise en œuvre du plan d'action AVC pour l'Europe ;
- Et engagement avec l'EFNA, le European Brain Council et l'European Academy of Neurology.

Lors des Congrès conjoint de l'ESC/WSC en novembre 2020, la SAFE a lancé l'Economic Impact of Stroke in Europe Report. La recherche, menée par l'Université d'Oxford au Royaume-Uni, a estimé l'augmentation des coûts des accidents vasculaires cérébraux jusqu'en 2040, et a également examiné l'impact de trois interventions sur ces coûts et sur le nombre d'années de vie en bonne santé qu'elles permettent de faire gagner. La recherche a montré que si les coûts des AVC devaient augmenter de 44 % d'ici à 2040 pour atteindre 86 milliards, les interventions étudiées augmentent les résultats, tendent à générer des économies et sont généralement d'un bon rapport qualité-prix pour tous les pays participant à la recherche. Dans l'ensemble, les accidents vasculaires cérébraux constituent une source de préoccupation croissant, mais il s'agit d'une proposition d'investissement viable. Les décideurs politiques et les planificateurs de la santé doivent agir dès maintenant afin d'améliorer les conséquences et de réduire le fardeau des accidents vasculaires cérébraux en Europe.

La SAFE a poursuivi ses travaux sur le Stroke Action Plan for Europe (SAPE) en participant au Comité conjoint de mise en œuvre de la SAFE/ESO SAPE, dont Arlene Wilkie est co-présidente. Le Comité travaille avec les sociétés nationales de lutte AVC et les organisations de soutien AVC afin de s'assurer que le SAPE est mis en œuvre dans chaque pays européen.

De plus, la SAFE a récemment engagé Lora Ivanova, au poste de Responsable plaidoyer, qui dirigera les travaux de la SAFE au niveau de l'UE, où nous espérons établir et soutenir un Groupe d'intérêt AVC. Elle travaillera également avec les membres afin de les aider à défendre leurs intérêts dans leur pays.

Le 1<sup>er</sup> European Life After Stroke Forum (ELASF) a été reporté de novembre 2020 au 12 mars 2021 en raison de la pandémie de COVID-19. Il a ensuite été décidé que le Forum se déroulerait de manière virtuelle à la même date.

Les sujets à l'ordre du jour sont le soutien à la prise en charge personnelle, les soins post-AVC, la sexualité et l'intimité, la prévention secondaire, l'impact émotionnel et psychologique, la reprise du travail.

Le Forum compte actuellement six parrains, et l'on constate un intérêt accru de la part de parrains potentiels. Le Forum bénéficie également de l'appui de l'European Stroke Organisation, de la World Stroke Organization, de l'European Federation of Neurological Alliances et de l'European Brain Council.

La SAFE a poursuivi son partenariat avec le projet Angels, dont la documentation destinée aux patients est désormais traduite en 16 langues et distribuée dans 15 pays d'Europe.

La SAFE reste également partenaire de six projets de recherche financés par l'UE (Prestige AF, SVDs@target, Tension, PROOF, Precious and Angie), pour lesquels des membres de la SAFE reçoivent des fonds pour la diffusion. Ces membres sont :

Arlene Wilkie a remercié nos membres pour leur soutien constant. Elle a également remercié nos partenaires industriels actuels (Allm, Bristol Myers Squibb/Pfizer, Amgen, Bayer, Boehringer Ingelheim/Angels et Ipsen) pour leur soutien en 2020 et a accueilli de nouveaux partenaires (AstraZeneca et Merz).

## **9. Budget de la SAFE 2021**

Le trésorier de la SAFE, Chris Macey, a informé l'assemblée que les comptes annuels pour l'année 2019 ont été approuvés lors de l'AG de juin 2020.

En 2020, la SAFE a obtenu un engagement de 375 418 euros de la part de ses partenaires industriels. Nous avons travaillé dur avec eux tout au long de l'année pour conserver leur soutien en 2021.

Jusqu'à présent, tous nos partenaires financiers ont indiqué qu'ils continueront à soutenir la SAFE en 2021, à peu près dans la même manière qu'en 2020.

Le budget 2021 pour les revenus de l'industrie est de 392 500 euros contre 375 418 euros en 2020

En 2020, nous avons eu la chance de recevoir deux dons : un de la Fondation BMS et un de la Fédération européenne des associations et industries pharmaceutiques.

Rien n'indique pour l'instant que nous recevrons de tels dons en 2021. C'est pourquoi nous avons marqué notre ligne de revenu issus de dons à la baisse pour l'année prochaine par rapport à cette année, et le budget des dons pour 2021 est de 500 € contre 24 000 € en 2020.

Comme indiqué précédemment, nous participons à six projets de recherche de l'UE. Nous recevons des fonds de leur part grâce à notre travail de diffusion et au travail que nous effectuons avec nos organisations de soutien aux victimes d'accidents vasculaires cérébraux. Nous prévoyons de recevoir 22 000 euros de ce régime de financement d'ici la fin de 2020 et nous avons estimé qu'il en sera de même en 2021.

Les dépenses budgétaires totales pour 2021 s'élèvent à 490 375 euros, contre 269 113 euros en 2020.

Les dépenses en 2020 sont inférieures à celles prévues pour 2021. Cela est possible grâce à l'ELASF. Elle aurait initialement dû avoir lieu en novembre 2020 à Barcelone, mais elle se tiendra finalement en mars 2021, et ses coûts figureront donc dans le budget 2021.

Pour expliquer les dépenses en 2021, nous utilisons les fonds pour le personnel, le conseil d'administration, les dépenses essentielles et les projets que nous entreprenons.

Personnel : les frais de personnel couvrent le salaire d'un Directeur général et d'un Secrétaire à plein temps, ainsi que des fonctions de plaidoyer et de communication à temps partiel. Le budget 2021 est de 155 000 euros, contre 154 739 euros en 2020.

Frais du Conseil d'administration et dépenses essentielles : il s'agit de frais tels que les frais de déplacement pour les réunions du Conseil d'administration, les assurances, les frais de comptabilité, les frais liés au site Web. Le budget 2021 a été établi sur la base des dépenses de 2020. Le budget 2021 est de 41 000 euros contre 39 374 euros en 2020.

Coûts des projets : nos projets pour 2021 comprennent les travaux de préparation du 2<sup>e</sup> ELASF en mars 2022, nos travaux sur le SAPE, une enquête européenne sur l'expérience des patients, le projet Angels, le SSOFT, des réunions régionales. Le budget 2021 est de 294 375 euros, contre 75 000 euros en 2020.

Pour en finir avec le budget, le budget 2021 présente un déficit d'environ 39 000 euros. Cela est dû aux coûts de personnel, et ces coûts seront couverts par deux sources :

- le nouveau revenu pour 2021 ;
- et les fonds reportés, car ces recettes ont déjà été reçues pour les travaux de mise en œuvre du ELASF et du SAPE par exemple, mais elles n'ont pas toutes été dépensées en 2020.

Ainsi, même si le budget indique un déficit, nous disposons des fonds reçus en 2020 et à reporter pour couvrir ce déficit.

Chris a ensuite fait une présentation sur la trésorerie, avec les commentaires suivants :

- Le flux de trésorerie est basé sur les revenus connus provenant à la fois de l'industrie et des cotisations de membres en 2020, les dépenses connues pour les projets et les activités de base pour lesquels nous avons reçu un engagement et le budget 2021.
- Pour les années suivantes, nous n'avons inclus que les revenus des cotisations de membres (donc aucun revenu de l'industrie) et les coûts de nos dépenses essentielles tels que les salaires, les coûts du Conseil d'administration et les coûts organisationnels essentiels tels que le site web.
- Selon ce scénario, les prévisions prévoient que les fonds seront dans le positif jusqu'aux environs de juillet 2023.

Dans l'ensemble, notre position semble bonne lorsque l'on considère la trésorerie avec le budget. En raison de la pandémie et d'autres facteurs échappant à notre contrôle, nos revenus provenant de l'industrie pourraient diminuer au cours des prochaines années, tout comme les revenus des cotisations de membres.

En conclusion, Chris a approuvé le budget 2021 et l'a présenté aux membres pour approbation

**Résolution :** Le budget de la SAFE 2021 a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée,

## 10. Date et lieu de l'Assemblée générale de 2021

La prochaine AG de la SAFE se tiendra en juin 2021, à une date et un lieu à confirmer.

## 11. Autres questions

Les membres de la SAFE ont remercié Jon Barrick pour sa contribution à la SAFE durant de nombreuses années, et Jon a reçu des cadeaux pour montrer notre appréciation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signé et ratifié par



Marina Charalambous  
(Secrétaire)



Hariklia Proios  
(Présidente)